
Procès-verbal d'installation de l'instituteur.

Numéro d'inventaire : 1999.04349

Auteur(s) : Eure. Inspection académique

Type de document : texte ou document administratif

Date de création : 1927

Description : Feuille de papier bis.

Mesures : hauteur : 255 mm ; largeur : 200 mm

Notes : Département de l'Eure - Arrondissement d'Evreux - Commune de Nonancourt. / 3 février 1927, "le Maire de la commune de Nonancourt et M. Mulocheau (Georges) Instituteur stagiaire à l'école de garçons en date du 29 janvier 1927 se sont transportés à l'école" et le Maire a installé l'instituteur dans ses fonctions, après avoir dressé un procès-verbal, signé de l'instituteur : Mulocheau (Georges) et du Maire (signature illisible).

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Nom de la commune : Nonancourt

Nom du département : Eure

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Eure, Nonancourt

Département
de l'Eure

COMMUNE DE NONANCOURT

Arrondissement
d'Evreux

L'an mil neuf cent vingt-sept, le trois février,

Nous, Maire de la Commune de Nonancourt,

Vu l'arrêté de M. l'Inspecteur d'Académie en date
du 29 janvier 1927, par lequel M. MULOCHÉAU Georges est
nommé instituteur stagiaire à Nonancourt (poste vacant)

Nous sommes transporté à l'école des garçons et
avons installé M. MULOCHÉAU Georges dans ses fonctions

En foi de quoi, nous avons dressé le présent pro-
cès-verbal

L'Instituteur



Le Maire

